

POLICULTURES

Septembre 2011

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 156

Le tourisme urbain, gagnant de l'été, page 4 > Les étrangers de retour à Lyon, page 5 > Bilbao, le modèle rêvé, page 6 > La chronique de Jacques Bertin : des huées méritées pour le ministre de la culture, page 7 > Formation : la culture attire moins, page 8 > Librairie : critères élargis pour les LIR, page 9 > Champagnes Feuillatte, une stratégie de communication par l'art, page 10 > Un mois culturel en bref, page 11 > Notes de lecture : Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture, page 12 >

JASMIN

Puissance du regard sensible et de ceux qui savent raconter non pas seulement une histoire, mais l'Histoire. L'événement majeur de l'année 2010-2011, c'est sans doute ce qu'on a appelé la révolution de jasmin, qui a débarrassé la Tunisie de son dictateur. On en a vu des images au jour le jour à la télévision, sans toujours prendre la bonne mesure de la dimension et de l'intensité de l'événement.

Cette mesure, c'est dans le travail des artistes qu'il faut aller les chercher. En particulier, pour le cas tunisien, dans le superbe et poignant film de Mourad Ben Cheikh, "Plus jamais peur". Réalisé au cœur de l'événement, présenté dès le mois de mai à Cannes, le film va faire l'objet en France d'une sortie nationale le 5 octobre. Une vingtaine de salles, quand il en faudrait plus pour que la France comprenne la vraie dimension de cette révolution et la nature du régime qu'elle a renversé. Ce sera cependant le vrai départ chez nous de la vie de ce film qui aura d'autres occasions, de festival en festival, de porter son témoignage.

Ce qu'était la vie en Tunisie sous Ben Ali, on le savait par les témoignages des artistes, écrivains et militants des droits de l'homme, et ces témoignages, qui parvenaient aux oreilles de leurs homologues français, n'arrivaient pas à celles des gouvernants. Que ces derniers aient été alors plus sensibles à ces propos-là, et moins à ceux de leurs amis au pouvoir, et ils auraient été moins surpris.

Philippe PUJAS

LE PATRIMOINÉ ET LE DEVOIR D'ÉTAT

Le succès des Journées du patrimoine ne se dément pas. Il témoigne de l'intérêt des Français, et des autres Européens, pour les témoins de leur histoire qui sont aussi les éléments précieux de leur décor. Elles se sont cependant déroulées cette année dans un climat particulier, qui pose la question de la place de l'État à l'égard de ce patrimoine, et celle de ce qu'on appelle la société civile, et qui n'est autre que la communauté nationale.

Dans le contexte économique actuel, l'État a la tentation, et il l'a d'autant plus qu'il se veut d'idéologie libérale, de sacrifier le patrimoine à des objectifs qu'il juge

plus importants, comme la croissance économique. Mais dans le même temps, il doit bien constater que le patrimoine est une part essentielle du capital que la France, première destination touristique mondiale, peut exploiter.

Comment exploiter sans abîmer ou détruire, autrement dit, pour utiliser le vocabulaire à la mode, comment gérer le patrimoine à l'heure du développement durable ? La question se pose à l'État. Et justement, le type d'État que souhaite la France sera l'un des enjeux de la prochaine élection présidentielle.

Lire nos pages focus 2 à 6



LE PATRIMOINE ET LE DEVOIR D'ÉTAT



Les Journées du patrimoine ont connu, une nouvelle fois, un grand succès, en France et en Europe. En France, selon le décompte fait dès la fin du week-end, le compteur reste imperturbablement fixé, année après année, sur 12 millions de visiteurs. De quoi montrer que l'attachement profondément ancré. Les journées du patrimoine se sont situées cependant cette année dans un climat de malaise. D'un côté, certes, on enregistre de bonnes nouvelles. Un été qui n'en a pas été vraiment un partout a accentué un phénomène inscrit dans une tendance longue, le succès du tourisme urbain, lequel est largement lié à la qualité du patrimoine et de l'urbanisme, c'est-à-dire la qualité de la manière d'agencer la vie de la ville.

Mais de l'autre, des interrogations planent sur les têtes.

Il y a la fête de la gastronomie, à laquelle se prête complaisamment le ministre de la culture, ce qui ne serait qu'anecdote si cela ne traduisait une troublante mais significative confusion des valeurs (lire page 3).

Il y a le débat qui reste vif sur le sort futur de l'Hôtel de la Marine à Paris. Les Journées du patrimoine ont été encadrées par deux événements : le texte publié par *le Monde* et signé par divers artistes à qui Alexandre Allard a demandé de soutenir son projet. Et, dès lundi, la remise au Président de la République, par son prédécesseur Valéry Giscard d'Estaing, du rapport qui lui avait été demandé à la suite de la vague d'émotion suscitée par la perspective de voir le monument confié en quasi-propriété à Alexandre Allard.

Il y a, enfin, les projets gouvernementaux de modification des règles de l'urbanisme, que ses adversaires accusent de conduire à fragiliser l'édifice des protections dont bénéficie le patrimoine en France. Ces projets avaient soulevé l'inquiétude des grandes associations du patrimoine, qui avaient signé au début de l'été une lettre au ministre de la culture avant de le rencontrer (*lire Policultures n°155*)

UNE SALVE CONTRE L'HÔTEL DE LA MARINE

C'est à la veille des journées du patrimoine que le très ambitieux Alexandre Allard a choisi pour porter l'offensive contre les adversaires de son projet de privatisation de fait de l'Hôtel de la Marine. Il a rassemblé quelques artistes - dont certains doivent beaucoup à la faveur dont les a entourés l'État - pour dénoncer la frilosité de ceux qui souhaitent conserver l'Hôtel de la Marine dans le giron public. Selon M. Allard et ses amis, l'alternative est simple : ou bien on accepte de confier les monuments majeurs de l'histoire nationale à des opérateurs privés, ou bien on veut faire de Paris un musée. Les amis de M. Allard, en effet, jugent que refuser son projet, c'est être les représentants d'"un pays vieilli, usé, fatigué".

PRESSION EN GROUPE

Cette pression, qui s'appuie sur la vieille technique de la mobilisation des artistes (qui ne peuvent qu'avoir raison, surtout s'ils sont bien insérés dans le circuit de la mode et des médias) intervenait donc comme une pression sur l'opinion alors que l'ancien Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, s'appêtait à remettre son rapport définitif. On se souvient que son rapport intermédiaire, au début de l'été, préconisait un maintien dans le domaine public, amorçant une doctrine de la gestion strictement publique des monuments les plus emblématiques. Le rapport définitif confirme ces orientations. Le principal responsable de l'Hôtel de la Marine serait le Musée du Louvre, qui y créerait une "Galerie des Trésors français". Une partie des espaces pourrait être concédé pour des activités liées aux métiers d'art, mais selon un cahier des charges précis.



SIMPLIFICATION DES NORMES

Autre terrain de combat : les règles protectrices du patrimoine (*Policultures n°155*). Il s'agit là d'une double offensive convergente contre des mesures prises au fil des ans, estimées être un frein insupportable à la capacité d'agir.

Le sénateur Étienne Doligé, auteur d'un rapport au Président de la République sur "la simplification des normes applicables aux collectivités locales", a déposé sur le bureau de son assemblée une proposition de loi qui reprend l'esprit d'un certain nombre des propositions de son rapport. Le texte a été transmis au Conseil d'État par le Président du Sénat le 26 août.

La proposition de loi comporte notamment un article consacré aux fouilles archéologiques préventives, que le rapport jugeait insuffisamment encadrées dans leur durée. Dans l'esprit du rapport, les dispositions prévues visent à la fois à simplifier les procédures et à réduire les délais d'intervention possible des équipes d'archéologues devant intervenir pour des fouilles de sauvegarde.

La discussion du texte ne pourra intervenir au Sénat qu'après le renouvellement de celui-ci, le 25 septembre. Encore faudra-t-il trouver un créneau.

Il n'y a rien, dans cette proposition de loi, sur un autre sujet controversé, l'encadrement des architectes des bâtiments de France, toujours sous couvert de simplification des normes. Cet aspect du sujet est renvoyé aux projets du secrétaire d'État au logement, Benoit Apparu, dans le cadre des dispositions qu'il s'approprierait à prendre pour alléger les règles d'urbanisme aux fins de faciliter la

construction.

Une année électorale est un bon moment pour se poser des questions.

Sur la place de l'État, d'abord, dans une société à l'histoire longue qui a édicté avec le temps des dispositifs de protection qui se heurtent à une double usure : l'empilement de règles, la poussée libérale qui, à la fois, veut moins d'État et privilégie le tout économique.

Sur la place des citoyens, considérés dans leur double qualité d'usagers et de producteurs de richesses et d'initiatives. Las, les projets en cours tendent à réduire les possibilités d'intervention des associations dans la protection du patrimoine, et les accords de gestion entre pouvoirs publics et initiatives privées peinent

à prendre forme, faute de doctrine et de rapports équilibrés.

L'affaire de l'Hôtel de la Marine est, de ce point de vue, illustrative. Quand on compare les deux projets en lice, celui de l'opérateur privé et celui de l'ancien Président de la République, on constate que ni l'un ni l'autre ne sont satisfaisants. L'un parce qu'il ne donne aucune garantie quand à l'avenir du monument, l'autre parce qu'il ne laisse aucune perspective de modernité. Une doctrine s'esquisse dans le rapport Giscard d'Estaing autour des monuments majeurs. Mais comment passe de la doctrine à son bon usage ? La France a du mal avec l'usage de son patrimoine monumental, n'arrivant pas à trouver la voie moyenne et équilibrée entre protection et exploitation. Un sujet de campagne ?

GASTRONOMIE : LA MAUVAISE CARTE

Une fête de la gastronomie le premier jour de l'automne, comme il y a une fête de la musique le premier jour de l'été : le ministre chargé du commerce et du tourisme, Frédéric Lefebvre, ne cache pas qu'il s'est inspiré de l'idée portée par Jack Lang pour créer un nouvel événement, qui va connaître sa première édition ce 23 septembre. La gastronomie, c'est l'un des éléments porteurs de l'image de la France dans le monde, et de la qualité supposée de son savoir-vivre. Du reste, l'UNESCO ne vient-elle pas d'inscrire à son patrimoine immatériel non pas la gastronomie, mais le repas gastronomique français, reconnaissant un style unique ?

On pourrait donc jouer de cette qualité pour un festival de la gastronomie. Hélas, on est loin du compte. Le ministre se réjouit de l'accord de toutes les professions autour de l'événement (plus de 2000 manifestations à travers la France,

souligne-t-il). L'ennui, c'est que dans ces manifestations, il y a de tout à boire et à manger, et que la gastronomie a bon dos. La part du lion est prise par l'industrie et les chaînes. Qu'on puisse parler de gastronomie à propos de Servair ou de la SNCF tient presque de la provocation, et présenter buffalo Grill comme un exemple de gastronomie française brouille le message. Comme le fait la présence dans les participants du syndicat qui rassemble la restauration rapide. Rappelons que ce qui est inscrit au patrimoine immatériel mondial, c'est le repas gastronomique à la française, donc un rituel à l'opposé de la restauration rapide. On ne peut croire à l'efficacité d'une manifestation que si elle est en cohérence avec le but recherché. Ici, il semble que le ministre du commerce l'ait largement emporté sur le ministre du tourisme.

LE TOURISME URBAIN GAGNANT DE L'ÉTÉ

La ville a attiré cet été un grand nombre de visiteurs.

La situation répond à une tendance de fond plus qu'aux caprices de la météo

L'été a été bon pour le tourisme en France, et il succède à un premier semestre lui-même satisfaisant. Selon le bilan qu'a dressé fin août le Secrétaire d'État chargé du tourisme, Frédéric Lefebvre, la fréquentation des hébergements est en hausse par rapport à l'été 2010 tant pour la clientèle française (+ 3,1%) que pour la clientèle étrangère (+ 2,9%).

Les gagnants, selon le secrétaire d'État, sont les régions favorisées par le climat (sud-est), mais aussi "les hébergements et destinations privilégiant la diversité et la qualité des prestations". Avec une confirmation : "Les touristes ont été particulièrement attirés par l'offre culturelle et événementielle des villes : festivals, rassemblements culturels, visites de musées et de sites historiques." Le Centre des monuments nationaux constate pour juillet-août une progression de 2,6% par rapport aux mêmes mois de 2010.

TENDANCE LONGUE

On a pu expliquer cet engouement par les caprices de la météo, qui aurait poussé les vacanciers vers les monuments. Et ce paramètre a bien entendu joué pour les monuments et les musées. Mais le phénomène répond aussi à une tendance longue touchant le monde entier, mais qui, compte tenu de ses caractéristiques, est favorable à la France.

Les enquêtes internationales (UNESCO, OCDE, Organisation mondiale du tourisme) montrent que le tourisme culturel et patrimonial prend une place croissante : 37% en 1995 et 40% de l'ensemble du tourisme international en 2007. D'autres enquêtes (notamment en 2007, *Atlas Cultural Tourism*) indiquent que musées, sites historiques et monuments sont ce qui attire le plus les "touristes culturels".

Dans ce contexte général, la France reste bien placée. En témoigne le premier semestre à Paris,

qui a connu un taux d'occupation record pour ses hôtels, notamment, constate l'Office de tourisme de Paris, grâce à la clientèle des pays "émergents", Amérique latine et Chine en particulier. "La fréquentation étrangère, relève l'Office de tourisme, est soutenue par les nouveaux pays émetteurs".

Les enquêtes de publics montrent régulièrement que les étrangers sont principalement attirés en France par des séjours à dominante culturelle, et par les villes.

URBANITÉ

Que viennent chercher les touristes en ville? D'abord la ville, justement, répond une enquête réalisée en 2008 pour le compte de la fédération des villes moyennes. Dans l'ordre, les activités les plus pratiquées sont la visite en ville (88% des touristes) et l'ensemble restaurant /café (68,5%). Mais la visite du patrimoine bâti vient immédiatement après, loin devant la visite des musées (31%) et devant le shopping (60%) et la visite des parcs et jardins (48%). Les "spectacles et animations culturelles et sportives" sont loin derrière (19%).

Autant dire que ce qui est recherché, c'est une ambiance où la ville historique et son décor se mêlent à la recherche d'un certain art de vivre. Les villes moyennes ne s'y trompent pas : leurs Assises 2011, en juin dernier, avaient choisi pour thème final "la culture en ville". Des villes qu'elles voient à la fois "historiques" et "créatrices", c'est-à-dire ouvertes à une architecture contemporaine audacieuse.

On le voit, le rapport entre culture et tourisme va plus loin que les politiques d'accueil dans les musées et les monuments. C'est une intégration des différents éléments dans une politique d'ensemble que les villes doivent mettre en place, avec une attention vigilante à leur patrimoine bâti, facteur d'attraction central à côté d'une politique d'animation. Cela suppose

des rapports étroits entre culture et urbanisme, entre culture et développement économique, pour un équilibre urbain qui profite à la fois aux habitants de la ville et aux visiteurs. Les structures de responsabilité des conseils municipaux commencent à en tenir compte. La réflexion ne peut que se poursuivre.

monuments nationaux : 2,6% DE MIEUX

Les 96 monuments nationaux ont accueilli pendant les deux mois de juillet et août plus de 2,6 millions de visiteurs, indique le Centre des monuments nationaux. La progression est de 2,6% par rapport aux deux mêmes mois de 2010.

Le CMN avance, pour expliquer ces bonnes performances, des chantiers ouverts depuis le début de l'année "pour accueillir toujours mieux le public". Il estime aussi que la programmation culturelle (avec en particulier la série d'expositions de plasticiens "Monuments et animaux" dans 35 monuments) a contribué à la hausse de fréquentation. Pas un mot, en revanche, des conditions climatiques favorables à la visite des monuments et des musées.

On relève un chiffre particulièrement intéressant : la hausse de fréquentation des 18-25 ans est de 8%, ce qui, selon le CMN, "confirme que la gratuité conjuguée à une politique culturelle dynamique porte ses fruits".



LES ÉTRANGERS DE RETOUR À LYON

L'été a été bon pour le tourisme dans le département du Rhône, et pour son chef-lieu Lyon. C'est le constat dressé par les Observatoires Rhône tourisme et Rhône-Alpes Tourisme. Leurs enquêtes traduisent une belle unanimité : près de neuf professionnels sur dix disent avoir enregistré une bonne fréquentation. Si la clientèle française a marqué le pas, août "se caractérise par un retour en nombre des touristes étrangers, Néerlandais et Belges en tête".

C'est cependant la clientèle française qui reste la plus importante. Le Rhône a l'avantage de posséder des instruments d'analyse de son marché, grâce en particulier à l'Observatoire Rhône Tourisme, mais aussi à l'exploitation de données nationales régionalisées.

On connaît ainsi, grâce au Suivi de la

Demande Touristique de TNS-Sofres, le profil de la demande française. On sait, pour la dernière enquête (2010), que la clientèle française du département est légèrement plus jeune que la moyenne nationale (avec notamment, 21% contre 15% de 25-34 ans), qu'elle vient, plus que la moyenne nationale (38% contre 30%) des grandes agglomérations, qu'elle est relativement bien répartie sur l'ensemble de l'année (avec deux pics peu accusés en août et décembre, mois des fêtes de famille mais aussi de la fête de la lumière).

On se rend dans le Rhône principalement pour des raisons familiales, et cela fausse donc un peu les données, comme les rend un peu moins précises, pour notre propos, le fait que Lyon n'est pas séparé du Rhône. Mais on peut considérer aussi l'unité qui réside derrière cette séparation. Lyon se distingue de la moyenne

des villes, nous indique TNS-Sofres, par une sur-représentation de l'ensemble gastronomie-cœnologie par rapport à la moyenne française dans les activités pratiquées. Lyon et Beaujolais avancent de concert.

www.rhonetourisme.com

LE SALON DU PATRIMOINE CULTUREL centré sur LA VILLE

La prochaine édition du Salon du patrimoine culturel, du 3 au 6 novembre à Paris, aura pour thème "le patrimoine dans la ville". À côté des stands et des démonstrations d'artisans, le salon sera donc une occasion de réfléchir à cette thématique, notamment à l'occasion de diverses tables rondes et débats. Les organisateurs du salon posent ainsi les questions centrales :

- Comment accompagner la mutation de la ville et accueillir le patrimoine du XXIème siècle tout en respectant le passé ?
- Comment protéger et valoriser le patrimoine dans la ville ?
- Quelles sont les influences des centres historiques des villes sur le tourisme ?
- Quelles sont les politiques mises en œuvre pour préserver cet héritage ?

Les huit grandes associations regroupées au sein du "G8 Patrimoine", signataires de l'appel au ministre de la culture s'inquiétant des projets gouvernementaux (lire Policultures précédent et page 2) animeront une rencontre commune sur "la ville en projet et le patrimoine". La Demeure Historique et la Fédération Patrimoine Environnement (ex-FNASSEM) y feront le point sur la réglementation.

Un des événements du salon sera l'exposition photographique consacrée aux passages couverts du XIXème siècle en Europe.



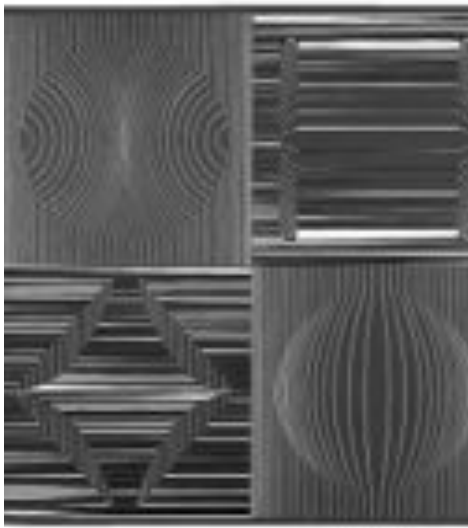
Musée de l'histoire lyonnaise, le musée Gadagne consacre sa première exposition temporaire depuis sa réouverture en 2009 à la gastronomie lyonnaise, l'une des composantes les plus fortes de l'image de la ville. On annonce "environ 400 œuvres inédites", issues des collections du musée, d'autres collections publiques ou de collections privées, pour montrer que la tradition de la ville est ancienne, et sa réputation méritée. Parmi les animations, des balades en ville, "à la découverte de Lyon, la gastronome"

"Gourmandises", du 18 novembre au 29 avril www.gadagne.musees.lyon.fr

LE TOURISME URBAIN, GAGNANT DE L'ÉTÉ

BILBAO, LE MODÈLE RÊVÉ

La réussite de la reconversion de la ville avec le musée Guggenheim pour locomotive a inspiré beaucoup d'envie à travers l'Europe. Le Guggenheim, quant à lui, s'installe dans une vie normale de musée.



Vasarely Lacerta, Huile sur toile Solomon R. Guggenheim Museum, New York

L'exemple absolu. Celui qui continue de faire rêver, le cas d'école. L'histoire réussie de la reconversion d'une vieille ville industrielle grâce à l'art. Inauguré en 1997, le musée Guggenheim de Bilbao reçoit, bon an mal an, un million de visiteurs. Et bien des édiles européens lorgnent sur Bilbao, en quête des bonnes recettes pour trouver un nouveau souffle.

Première idée retenue : c'est d'abord l'architecture qui a attiré l'attention, et fait le succès immédiat du musée. De quoi provoquer une envie d'architectures spectaculaires, comme celle du musée des Confluences à Lyon. Et d'attirer la critique sur ceux qui ont choisi l'option de la modestie, comme le MUCEM de Rudy Ricciotti à Marseille.

Près de quinze ans après son inauguration, le Guggenheim Bilbao est en rythme de croisière. Il est devenu un musée comme les autres, avec une vie rythmée par ses expositions temporaires, et des acquisitions qui nourrissent une collection permanente, inexistante au

départ et riche aujourd'hui d'une centaine d'œuvres. Il puise aussi dans les collections du réseau Guggenheim, comme il l'avait annoncé dès l'origine.

Le fossé entre la qualité du contenant et la pauvreté du contenu avait frappé les esprits à l'ouverture du musée. Depuis, le Guggenheim se crée sa collection. Sa base, c'est l'art européen et américain de la deuxième partie du XX^e siècle. De quoi illustrer un discours sur les relations entre les deux continents, comme le fait l'actuelle exposition "Abstraction picturale, 1949-1969 : œuvres choisies des collections Guggenheim". Un discours subtilement balancé, qui affirme un équilibre entre les deux continents que l'histoire est portée à ne pas voir, elle qui parle plutôt d'un transfert de pouvoir de Paris à New-York après la guerre, pour une exposition dont le point d'arrivée ressemble fort à celui où, justement, l'Europe a laissé la main à New-York. Au service de ce discours, environ quatre-vingt pièces, où l'on trouve les noms de Appel, de Kooning, Ellsworth Kelly, Pollock, Tapiès et Vasarely, ce qui a pu se faire en puisant dans les ressources des fonds du musée Salomon Guggenheim, de la collection Peggy Guggenheim, et du musée de

Bilbao. Un des fils d'Ariane de la convergence des recherches serait l'abstraction, cherchée parallèlement des deux côtés de l'Atlantique. Le discours n'est pas toujours convaincant, mais il "revisite

"Notre collection n'est pas une grande collection", admet Petra Joos, commissaire des expositions permanentes. Une collection dont le point de départ historique est 1945, et où l'Europe a la part centrale, mais sans esprit de système. "On a toujours fait des acquisitions dans les différentes catégories (basques, espagnols, grands artistes contemporains), et nous souhaitons aussi montrer des groupes d'œuvres d'un seul artiste pour aider à mieux comprendre son travail", précise Petra Joos. C'est le cas, par exemple, pour Anselm Kieffer et Richard Serra. L'architecture du musée est par ailleurs adaptée, grâce à l'existence d'espaces vastes, à la présentation de ce qui restera comme un phénomène de l'époque, les installations.

Abstraction picturale, 1949 - 1969. Oeuvres choisies des collections Guggenheim, jusqu'au 8 janvier.

Du 8 octobre au 15 avril, une autre exposition, Brancusi-Serra, dialogue entre les œuvres des deux sculpteurs.

CENTRE POMPIDOU METZ : SUCCÈS CONFIRMÉ

Communiqué de victoire pour le Centre Pompidou-Metz : il a accueilli 395 000 visiteurs depuis le 1^{er} janvier, et "d'ores et déjà dépassé son objectif de fréquentation en année civile pleine (250 000 visiteurs)".

Le Centre Pompidou voit dans ces chiffres la confirmation d'un succès inauguré en fanfare avec l'exposition inaugurale, "Chefs-d'œuvres", qui avait attiré 900 000 visiteurs. "La place du Centre Pompidou-Metz comme institution muséographique la plus fréquentée, en dehors de l'Île-de-France, se confirme donc."

Le pari messin (porté par Jean-Jacques Aillagon alors qu'il était ministre de la culture et candidat potentiel à la mairie de Metz) serait donc gagné. Avec une partie des recettes qui ont fait le succès du Guggenheim à Bilbao : un nom prestigieux associé à l'établissement, une architecture faite pour être remarquée.

Le Centre Pompidou Mobile, structure nomade d'expositions, va quant à lui commencer son périple à travers la France en s'installant pour six mois, à partir de la mi-octobre, à Chaumont (Haute-Marne)

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

DES HUÉES MÉRITÉES POUR LE MINISTRE

A l'enterrement d'Allain Leprest, l'autre jour (le 23 août), à Ivry, plusieurs centaines de personnes entouraient le cercueil de ce chanteur magnifique, l'un des grands talents de notre époque - inconnu du grand public, bien sûr.

Pourquoi a-t-il fallu que le ministre de la Culture envoie un message ! Celui-ci fut accueilli - on peut voir la scène sur internet - puis lu, sous les huées ; on entendit plusieurs fois fuser le mot " obscène !". C'était obscène, en effet.

Ce n'est pas la première fois que le ministre de la Culture publie un hommage à un mort célèbre. Va pour Picasso, pour Sartre et quelques incontournables du Tout-Paris ! Demain il y aura Lagerfeld et Johnny, la patronne des Miss France. On s'en fout ; on se dit que ces rituels sont une servitude liée au poste, on pardonne. Certes, ces dernières années, les ministres ont donné l'impression de vouloir " coller à l'actualité " en multipliant ces hommages et plusieurs fois, nous avons trouvé qu'il n'y avait là que de la relation publique - et donc une faute de goût...

Une faute de goût, c'était particulièrement vrai l'autre jour ! Dans le domaine de la chanson, il est notoire que, comme tous ses prédécesseurs sans aucune exception, ce ministre n'a jamais rien fait, rien tenté, rien

voulu. Il n'existe pas de politique de la chanson dans notre pays. (Cela fait que le mot " culture " ne signifie pas tout à fait : culture - mais ceci est une autre histoire.) Nous avons cessé d'espérer. Redisons-le : la chanson française a été confiée, il y a des décennies et définitivement, aux bons soins du chaubise et des industriels. L'Etat n'a jamais commencé pour cet art ce qu'il a fait pour le théâtre, l'art plastique ou la musique. Ni réflexion, ni action. Les critères qui valent ailleurs ne valent pas ici. La chanson n'existe pas. Et les chanteurs qui ne sont pas dans le moule du commerce sont priés de se démerder dans les marges, mourir en silence. Depuis trente ans, voyant bien qu'on ne les prendrait jamais au sérieux, ils ont rentré la tête dans les épaules et sont partis dans les chemins, à pieds, à compte d'auteur, laissant les salles officielles, les subventions, les " plans d'aide ", les pianos à queue et les hiérarques parlant bas. Ils meurent en silence, ils font tout ce qu'ils peuvent pour ne pas déranger " l'institution ".

Voilà que Leprest coupe la sono... Alors, on se réunit entre soi, comme des rescapés d'un autre monde, d'une sous-culture bien plus souterraine que toutes leurs contre-cultures estampillées ; on est des petits, nous autres, des ringards, allons, serrons-nous ensemble, tous les minables... Mais le ministre surgit soudain, sur la tombe, avec son bouquet de fleurs ; il ose ; il fait un discours ! On est



estomaqué, stupéfait de la grossièreté du geste, est-ce une provocation ? On crie, on siffle, on hue !

Monsieur, cette indifférence, ce mépris, gardez-les dans vos palais. Pour l'honneur de l'Etat et le vôtre ; et à cause du respect qu'on a pour votre titre, souffrez qu'ici on vous hue avec les gens en larmes de l'autre fois. Votre hommage posthume sonnait comme une insulte.

Veillez respecter notre chagrin. Evitez de ridiculiser la République. Ce qu'on demande aux politiques, c'est de faire une politique. Seulement ça. Pas du cirque. JB

Une ordonnance de référé rendue le 5 septembre par le TGI de Paris, à propos d'un litige entre Universal Music et l'éditeur de services de musique en ligne Deezer intègre l'accord sur les relations entre producteurs et éditeurs de services en ligne signé en janvier dernier, les " 13 Engagements pour la Musique en Ligne". Le TGI relève que les conditions du renouvellement du contrat entre Universal et Deezer sont "en contradiction avec les Engagements pris". L'ESML, Syndicat des Editeurs de Services de Musique en ligne, créé à l'occasion de la signature des "13 engagements", "se félicite de voir la portée des 13 Engagements ainsi renforcée".

La 5^e édition de la JIMI (Journée des Initiatives Musicales Indépendantes) aura lieu le 8 octobre à Vitry-sur-Seine, dans le cadre du Festi Val de Marne (1er au 16 octobre). La JIMI veut "créer d'autres façons de mettre en relation artistes et publics tout en assurant l'existence artistique et économique des premiers".

La 6^e Nuit blanche d'Amiens aura lieu le 15 octobre. La ville de Jules Verne a pris pour thème le futur et les utopies. Dans le cadre du programme Interreg France-Angleterre, des artistes anglais participeront à la fête ; en échange, des artistes français participeront à la "White Night" de Brighton le 29 octobre.

FORMATION : LA CULTURE ATTIRE MOINS

RENDEZ-VOUS

MICHEL BRIGAND



Le Berrichon Michel Brigand est installé, depuis pas mal de temps déjà, sur les hauteurs de Céret. Il y poursuit une œuvre originale où se mêlent dessin, peinture, et sculpture. Chateauroux lui consacre une exposition dont le titre nous dit qu'elle est concerne "soixante ans de créations". Soixante ans, vraiment, déjà ? Peut-être, mais des premières aux dernières œuvres, un même regard amical sur le monde, une même jeunesse en somme.

Musée-Hôtel Bertrand
Jusqu'au 26 septembre

L'HÔTEL PARTICULIER

L'hôtel particulier. Une ambition parisienne : c'est le thème et le titre d'une exposition à la Cité de l'architecture et du patrimoine, qui s'intéressera à cet "élément constitutif de la personnalité architecturale de Paris".

5 octobre au 19 février
www.citechailot.fr

A lire le titre d'une publication du DEPS, on pourrait croire que les métiers de la culture continuent à attirer les étudiants. Mais l'étude regroupe ces métiers avec ceux de la communication, les seuls à progresser

La consommation de carpes et de lapins connaît une bonne progression. C'est en somme ce que nous dit une étude du Département des études et de la prospective du ministère de la culture, s'intéressant aux étudiants " inscrits dans une formation artistique, culturelle ou en communication de l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer". Les chiffres agrégés, qui indiquent, entre 1999 et 2009, une stabilité de la proportion du nombre de ces étudiants par rapport à l'ensemble des étudiants toutes disciplines confondues, n'ont donc pas beaucoup de sens. Il est intéressant, en revanche, de constater les attractions divergentes des étudiants pour les formations artistiques et les formations culturelles d'une part, les formations en communication d'autre part.

Le nombre total d'étudiants en France a progressé de 8,4 %, pour atteindre 2 316 100 en 2009 ; la progression é été de 2 % dans les filières artistiques et culturelles, et de 58 % dans les formations en

communication (il y avait en 2009, 112 800 étudiants dans les formations "artistiques et culturelles", et 42 000 dans les formations en communication).

UNIVERSITÉS : LE REFLUX

Mais il y a aussi lapin et lapin. L'étude agrège formations artistiques et culturelles, qui ne recouvrent pas les mêmes sujets ni les mêmes aspirations, ni les mêmes évolutions*. C'est de cet ensemble que sont tirées des tendances qui paraissent valables d'abord pour les formations "culturelles", comme une forte féminisation.

Le phénomène le plus frappant est la baisse sensible des effectifs inscrits dans des universités : 22 % entre 1999 et 2009, avec deux temps différents : augmentation entre 1999 et 2003, baisse et stabilisation ensuite. Et ce alors que le nombre d'universités proposant des formations augmentait de 20 %, passant de 52 à 62. L'ensemble de ces universités n'attirent cependant qu'un tiers des étudiants des filières "culturelles et artistiques".

Changement de décor avec les formations à la communication, dont l'engouement a été principalement porté par l'Université, où sont inscrits 80 % des étudiants.

On notera par ailleurs la concentration dans l'Académie de Paris, forte pour les formations culturelles et artistiques (un tiers des étudiants en France) et encore sensible (un sur cinq) en communication, et la féminisation (près de deux tiers des inscrits) des deux secteurs.

*on sait par ailleurs (lire *chiffres-clés de la culture* du même DEP) que les effectifs des institutions spécialisées dans les enseignements artistiques sont plutôt en stagnation, voire en baisse depuis dix ans)

Formations artistiques, culturelles et en communication en 2009 : 155 000 étudiants dans des filières très diversifiées

Bruno Lutini, Bruno Dietsch, Marie-Françoise Sotto (4p., mai 2011)

www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html

Les professionnels de l'éducation à l'image se retrouveront les 12 et 13 octobre au cinéma Jean Eustache de Pessac (Gironde) pour la dixième édition du *Forum du Regard* organisé par ECLA Aquitaine. Cette édition aura pour thème *Croisement jeux vidéo, nouvelles écritures*. Conférences, ateliers, projections, table ronde sur "les nouveaux lieux de l'éducation à l'image". Écla est l'agence culturelle du Conseil régional d'Aquitaine dans les domaines du livre, de la musique, du cinéma et de l'audiovisuel.

Inscriptions : laurie.villenave@ecla.aquitaine.fr

Le festival de court-métrages Paris Courts Devant aura lieu du 13 au 16 octobre au Cinéma des Cinéastes à Paris. Un festival à plusieurs entrées. Notamment : une matinée comprenant une sélection de courts pour les enfants des écoles, avec éducation à l'image. Un Prix jeune Public sera décerné. Par ailleurs : films de musique, films de fin d'études d'écoles d'animation française, un panorama international, etc. Et des rencontres quotidiennes avec auteurs, réalisateurs, producteurs, compositeurs...

7 avenue de Clichy Paris 17^e www.pariscourtsdevant.com

LIBRAIRIE : LES LIR ET LES AUTRES

Le ministère de la culture a décidé d'étendre à d'autres établissements la reconnaissance liée au label "librairie indépendante de référence"

Un décret (n°2011-993 du 23 août) élargit la liste des bénéficiaires potentiels du label "LIR", librairie indépendante de référence". Les LIR ont été créés en 2008 pour soutenir les librairies indépendantes de qualité, et les premiers labels attribués en 2009.

Le label fonctionne bien, au moins sur le plan statistique : les LIR étaient 514 après l'attribution du label à 56 nouveaux établissements le mois dernier. Le label reconnaît la qualité du travail de la librairie; il peut aussi s'accompagner d'un avantage notable : l'exonération de la fiscalité locale des entreprises, hier taxe professionnelle, aujourd'hui contribution économique territoriale. Le label est attribué par l'État, et l'exonération par les collectivités locales qui veulent bien l'accorder. Résultat : moins du quart des LIR en bénéficient. Il est vrai que le dispositif a été inventé à un mauvais moment, celui de la transition entre les deux impôts.

Très vite, les critères d'attribution du label ont paru trop restrictifs, sur deux points, a fait observer le Syndicat de la librairie française. Conçu pour distinguer des librairies de qualité, il tenait à l'écart des librairies dépendant de groupes ou de réseaux à la qualité d'animation équivalente à celle des établissements labellisés ; il écartait aussi, à l'autre bout de l'échelle, des librairies au chiffre

d'affaires insuffisant pour remplir des critères de rapport entre le chiffre d'affaires et la masse salariale prévus dans des intentions excellentes (s'assurer de la présence d'un personnel compétent) mais en définitive injustes. C'est sur ces deux points que des correctifs sont apportés.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

"Le dispositif, a expliqué le ministère de la culture, est élargi dans deux directions, au profit, d'une part, des librairies des villes moyennes et petites dans un souci d'aménagement culturel du territoire et au bénéfice, d'autre part, des librairies sans indépendance capitaliste mais bénéficiant d'une réelle autonomie de choix et de gestion, permettant un travail de qualité (par exemple, certaines librairies d'éditeurs).

Les nouveaux bénéficiaires du label selon les critères élargis ne pourront pas, toutefois, bénéficier de l'exonération de la contribution économique. Une bonne raison pratique à cela : l'élargissement a pu être pris par décret, et il aurait fallu passer par la loi pour l'exonération.

L'adaptation du label avait été un des sujets abordés aux Rencontres de la librairie en mai dernier à Lyon. Les Rencontres avaient aussi donné à la profession et aux

observateurs l'occasion de mesurer la fragilité du secteur, grâce à une étude réalisée par Xerfi France pour le SLF et le ministère*.

Cette étude, balayant les années 2003 à 2010, montrait des situations contrastées :

- les ventes de livres ont augmenté ces deux dernières années, mais "sur moyenne période, l'érosion de la pratique de la lecture est une évidence".

- le chiffre d'affaires des librairies indépendantes marque un recul de 5,4% depuis 2003, avec un décrochage fort (donc en opposition avec la tendance générale) en 2009 et 2010. En cause : la poussée d'internet (11% du marché en 2010), ce que l'étude appelle "la migration" vers la grande distribution (plus de 7 points de parts de marché gagnés entre 2000 et 2010) et "la mainmise du commerce sous enseigne", grandes surfaces spécialisées mais aussi réseaux comme Gibert ou le Furet du Nord.
- une situation financière de plus en plus fragile du secteur, et une "situation critique" pour les petites librairies.

L'étude concluait qu'il fallait s'attendre à "une accélération de l'érosion du tissu de librairies"

**La situation économique et financière des librairies indépendantes*
www.xerfi.fr

RENDEZ-VOUS

CHIC ART FAIR

Cette manifestation se tient bien à Paris. Elle revient après une première édition l'an dernier, à la Cité de la Mode et du Design, quai d'Austerlitz, et sur les berges de la Seine. Elle comprendra quatre sections : art contemporain, design d'innovation, street art, éditions et multiples. Ces deux dernières sections étant la nouveauté de l'année.

21 au 24 octobre
www.chic-today.com

FASCINATION BAROQUE

La sculpture baroque flamande dans les collections françaises fera l'objet de la prochaine exposition du Musée de Flandre à Cassel (Nord). Ce thème, sous cet angle, n'avait encore jamais fait l'objet d'une grande exposition. Plus de cinquante sculptures seront présentées.

15 octobre au 29 janvier Cassel
www.museedeflandre.cg59.fr

CINÉMA D'ANIMATION

La 10^e Fête du cinéma d'animation aura lieu dans toute la France du 1er au 31 octobre. L'Association française du cinéma d'animation annonce plus de 400 événements dans 220 lieux. Rencontres avec des professionnels, tables-rondes, projections, expositions, etc. A l'honneur cette année : l'animation britannique.

La Fête intègre la journée mondiale du cinéma d'animation, célébrée le 28 octobre en souvenir de la première projection optique proposée par Émile Reynaud au Musée Grévin le 28 octobre 1892.

www.fete-cinema-animation.fr

La caricature et le dessin de presse vont avoir leur Centre international. Inauguré le 30 septembre, il sera situé à Saint-Just le Martel (Haute-Vienne, 2500 habitants), où se tient tous les ans depuis trente ans un salon sur ce thème. Le centre comprendra des espaces d'exposition et de conservation, des salles de réunions, une salle de spectacles et conférences. Il dispose déjà d'un fonds de 20 000 dessins appelé à s'enrichir. Il sera inauguré en même temps que s'ouvrira la 30^e édition du salon, qui se tiendra jusqu'au 9 octobre.

salon.humour@wanadoo.fr

CHAMPAGNES FEUILLATTE, UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

RENDEZ-VOUS

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
EN AFRIQUE

Le 1er Congrès Panafricain sur "La Culture, levier du Développement en Afrique" se tiendra à Libreville (Gabon) à l'initiative du RAPEC (Réseau Africain des Promoteurs et Entrepreneurs culturels). Il devrait se conclure sur des recommandations adressées aux pays africains, à l'Union africaine et à diverses institutions.

11 au 13 octobre
www.rapec.org

KOONS, MURAKAMI :
APRÈS VERSAILLES, SÉOUL

Deux des plasticiens dans lesquels François Pinault a investi, Jeff Koons et Takashi Murakami, sont exposés ensemble à Séoul. On se souvient que l'un et l'autre ont été successivement exposés au Château de Versailles par Jean-Jacques Aillagon, dont on sait qu'il a travaillé pour François Pinault.

Une troisième artiste, Cindy Sherman, est présentée dans le cadre de cette "sélection d'œuvres de la collection François Pinault".

2 septembre au 19 novembre
SongEun ArtSpace, Seoul

MASCARADES ET CARNAVALS

Le Musée Dapper présente, dans le cadre de l'année des outre-mers, une exposition qui confronte les pratiques carnavalesques des Caraïbes aux fonctions des masques africains. Pour illustrer le propos, quelques pièces rares, des photos, des vidéos, etc.

5 octobre au 15 juillet
Musée Dapper Paris
www.dapper.com

Jeune maison de champagne, Feuillatte se fait un nom en l'associant à des artistes, et se défend de faire du mécénat.

Tous les ans, le Champagne Nicolas Feuillatte passe une commande à un artiste, qui est pour lui l'artiste de l'année. Une pratique inaugurée en 1999 par une maison encore jeune, puisque créée à peine plus de vingt ans plus tôt. Il ne s'agit pas, par cette commande, de faire œuvre de mécénat : l'objet est d'associer la maison de champagne à des esthétiques modernes, et d'asseoir son image sur cette association. Après une des figures du land-art, Nils Udo, en 2010, c'est le jeune photographe Julien Taylor (35 ans, comme la maison de champagne Feuillatte) qui a été choisi cette année. A sa grande surprise, dit-il, lui qui ne court pas après les concours et les compétitions.

Pourquoi lui ? peut-être par ce

mélange de mode, de modernité, de bon usage des technologies qu'on peut trouver dans son œuvre, et qu'il a si bien utilisés dans l'œuvre réalisée pour les Champagnes Feuillatte.

"GRAND BIDOUILLAGE"

L'œuvre : la mise en scène d'une réunion de fête, avec champagne comme il se doit. Une grande photo (deux mètres sur deux) composée à partir de centaines d'autres, enrichie d'une animation virtuelle. Un travail complexe à propos duquel l'auteur parle de "grand bidouillage".

Ce travail est représentatif d'une œuvre où dominent les animations. Une manière de faire qui convient au double goût de Julien Taylor

pour le jeu avec la technologie et celui de raconter des histoires, des histoires simples, et exposées de façon assez transparente pour qu'on voie qu'il y a manipulation, et que le spectateur soit pris dans le jeu.

Julien Taylor ne peut pourtant pas être réduit à son goût pour l'ordinateur et les nouvelles technologies. On peut même avoir un penchant pour ses reportages, comme celui qu'il a consacré il y a quelques années à New-York. "Je me laisse entraîner par des aventures. Je ne voulais pas d'une vie devant un ordinateur", dit-il. Même si ces images-là, finalement, passent aussi par le filtre du traitement numérique...

Le mauve, couleur de la rencontre entre l'économie et la culture...

Un "forum international" va marquer l'entrée en scène d'un mouvement qui cherche les fondements de nouveaux rapports entre économie et culture

Naguère, le mauve était la couleur du demi-deuil. Aujourd'hui, voilà qu'elle serait celle d'une "nouvelle alliance" entre l'économie et la culture. Parce que le mauve serait la "couleur de la créativité et de l'imaginaire, dont les nuances signent le reflet d'une adaptation aux spécificités de chacun, pour autant qu'elles respectent les libertés fondamentales", nous explique un texte fondateur paru dans *le Monde* en mai dernier. Un texte manifeste signé notamment de Jean-Jacques Aillagon, Renaud

Donnedieu de Vabres et Alain-Dominique Perrin.

Pour célébrer cette "économie mauve", un "forum international" se tiendra à Paris sur le thème "croissance et environnement culturel". On annonce "400 décideurs des sphères économiques, politiques et culturelles, des médias et de la recherche", ainsi que "80 intervenants de haut niveau, venus de tous horizons".

L'économie mauve a un prix : 1150 euros pour les trois jours du forum,

et 1450 euros avec dîners.

L'opération est une idée de "Diversum", association orientée sur la défense de la diversité culturelle et linguistique que préside un ancien ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, Jean Musitelli. Elle a trouvé le patronage de l'UNESCO, du Parlement européen et de la commissaire européenne à la culture, Androulla Vassiliou.

11 au 13 octobre Paris Espace Cardin
www.economie-mauve.org

AOÛT-SEPTEMBRE EN BREF

26 juillet

Mort du réalisateur grec Michel Cacoyannis (Zorba le Grec, Electre)

1er août

Polémique autour de la restauration du célèbre "retable d'Issenheim", pièce maîtresse du musée Unterlinden de Colmar.

17 août

Mort à 97 ans de l'écrivain Michel Mohrt

25 août

Signature d'un accord entre Google et les Éditions La Martinière (Le Seuil) pour la numérisation et l'exploitation du catalogue de l'éditeur. Cet accord fait suite à celui déjà signé quelques semaines plus tôt par Google avec Hachette, et confirme que les éditeurs français abordent désormais les relations avec le géant américain en ordre dispersé.

25 août

Le J.O publie deux décrets réglementant l'implantation des éoliennes. Selon le gouvernement, le nouveau dispositif, qui s'inscrit dans une perspective de croissance de l'énergie éolienne, et vise donc à rendre l'installation d'éoliennes plus facile, "permettra d'éviter le mitage du territoire et de prévenir les atteintes aux paysages, au patrimoine et à la qualité de vie des riverains".

30 août

Olivier de Bernon est nommé président du musée Guimet, où il succède à Jacques Giès. Olivier de Bernon est un orientaliste, spécialiste du Cambodge. Il est, depuis 2005, directeur d'études à l'École Française d'Extrême-Orient (Paris).

31 août

Le Conseil des ministres nomme Catherine Pégard, conseiller du Président de la République, à la tête du Domaine de Versailles. Le président sortant, Jean-Jacques Aillagon, était atteint par la limite d'âge, et il n'a bénéficié d'aucune dérogation. Cette nomination soulève un concert de protestations

mettant en cause une décision jugée arbitraire, la nouvelle présidente n'ayant a priori aucune compétence pour la fonction.

2 septembre

Le député UMP des Bouches-du-Rhône Renaud Muselier annonce qu'il va être nommé président de l'Institut du Monde arabe. Il était bien informé : la nouvelle sera entérinée quelques jours plus tard par le conseil d'administration.

4 septembre

Festival du film américain de Deauville. Président d'honneur, Francis Ford Coppola dénonce Hollywood, qui, dit-il, produit en série le même film pour ne pas prendre de risque. Shirley Mc Laine lui fera écho, en jugeant que "Le cinéma hollywoodien n'est plus qu'une affaire de marketing".

12 septembre

Le Conseil de l'Union européenne a adopté le 12 septembre une directive qui porte de 50 à 70 ans la durée de protection des droits des artistes interprètes, mais aussi des producteurs d'enregistrements musicaux, dans l'Union européenne. Cinq délégations (belge, tchèque,

néerlandaise, luxembourgeoise, roumaine, slovaque, slovène et suédoise) ont voté contre et les délégations autrichienne et estonienne se sont abstenues.

Cette directive prend acte de l'allongement de la durée de la vie, l'ancienne législation conduisant à priver des interprètes de revenus à la fin de leur vie.

Le ministre français de la culture s'est félicité de l'adoption de cette disposition pour l'élaboration de laquelle, souligne-t-il, la France a "joué un rôle déterminant".

14 septembre

Muriel Mayette, administratrice de la Comédie-Française, obtient enfin satisfaction: elle disposera d'une nouvelle salle, dans les espaces de l'Opéra-Bastille prévus naguère pour abriter une salle modulable.

15 septembre

Un nouveau label attribué par le ministère de la culture : "Maison des illustres", qui signale "les lieux qui conservent et transmettent la mémoire de ceux qui les ont habités et se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France".

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :

Jacques Bertin

Philippe Poirrier, Sophie Pujas

Conception graphique :

Estève GILI

esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles et artistiques

est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église

60790 MONTHERLANT France.

Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80

Courriel : policultures@wanadoo.fr

www.policultures.fr

Dépot légal à parution ISSN 1267-5091

CPPAP n° 0911 1 88372

MUNCH SOUS L'ŒIL DES COMMISSAIRES

Edvard Munch n'était pas un peintre du XIX^e siècle, comme on le croit trop souvent. La plus grande partie de sa vie et de son œuvre se situent au XX^e siècle, et le peintre norvégien avait "l'œil moderne". C'est ce que veulent démontrer les deux commissaires d'une exposition au Centre Pompidou, Angela Lampe et Clément Chéroux. Nous sommes donc prévenus qu'il s'agit d'une exposition "à thèmes et à thèses", comme on les aime bien maintenant dans les musées nationaux.

Munch, nous explique-t-on, était



sensible à la nouveauté, s'intéressait à la photo et au cinéma. Pour preuves, des autoportraits photographiques et un film d'amateur à l'image tremblée qu'il a réalisé. Il y a aussi, dans l'exposition, une soixantaine de peintures, certaines soulignant que Munch aimait travailler les mêmes sujets à des années de distance. Comme il l'a fait pour cette *Puberté (ci-contre, détail)*, peinte en 1894-95 et dont l'exposition présente aussi une version de 1914-16.

Jusqu'au 9 janvier

MARSEILLE-PROVENCE 2013, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

RENDEZ-VOUS

DIVERSITÉS ET MUSIQUES DU MONDE

“Diversités culturelles – le regard des musiques du monde” : c’est le thème d’une journée d’échanges organisée par *Zone franche*, réseau de structures du secteur des musiques du monde. Trois tables rondes : Identités culturelles, Diasporas, Multiculturalisme ; Création : l’enjeu des territoires; Quels outils pour la promotion de la diversité ?

6 octobre Paris
Cité nationale de l’immigration
contact@zonefranche.com
www.zonefranche.com

CULTURE ET URBANISME, UNE GENTRIFICATION INÉVITABLE ?

C’est la question qui sera posée à l’occasion d’une rencontre portant cet intitulé. Cela va se passer à Genève, avec comme terrain d’observation une usine de dégrossissage d’or convertie en espace culturel. La rencontre veut étudier les processus de “gentrification” à Paris, Marseille, Berlin, Hambourg, Bruxelles, Genève...

Organis. : UECA (Union des Espaces Culturel Autogéré genevois) et ARTfactories /autre(s)parts

28 et 29 septembre
Genève
www.artfactories.net

Boris GRESILLON, un enjeu "capitale" : Marseille-Provence 2013, La Tour d’Aigues, Editions de l’Aube, 2011. 171 pages. 13 Euros.

Le titre de « capitale européenne de la culture », accordé depuis 1985 par l’Union européenne, est devenu en quelques années un label recherché par les élus, à l’heure où la compétition entre les villes se joue à l’échelle internationale.

Pourtant, les véritables réussites sont rares, et l’expérience lilloise de 2004 est plutôt une exception. En septembre 2008, le choix de Marseille pour 2013, aux dépens de Lyon, Toulouse et Bordeaux, avait quelque peu surpris les observateurs. Boris Grésillon, universitaire aixois spécialiste de géographie culturelle, propose, dans un court essai, d’ouvrir ce

dossier afin de mieux comprendre les enjeux qui traversent ce projet ambitieux.

Marseille avait présenté un solide dossier, monté depuis 2006 par une équipe animée par Bernard Latarget, qui visait à valoriser le dialogue interculturel et artistique entre les deux rives de la Méditerranée. Le soutien de la chambre de commerce et d’industrie, la mobilisation au-delà de la cité phocéenne des villes d’Arles et d’Aix-en-Provence permettaient de mobiliser un budget considérable.

L’auteur analyse avec finesse le jeu des acteurs autour d’un projet qui affiche une étroite synergie entre le politique, l’économique et le culturel. Boris Grésillon ne cache pas les difficultés à surmonter : le retard relatif de Marseille comme

métropole culturelle, le retrait de Toulon, la difficile convergence entre le multiculturalisme marseillais et le classicisme arlésien et aixois, la nécessaire pérennisation d’une dynamique au-delà de l’année 2013. Cet ouvrage, qui se lit aisément, constitue une introduction commode qui pourra retenir l’intérêt des acteurs des mondes de l’art et de la culture.

En conclusion, Boris Grésillon souligne un enjeu majeur, souvent occulté par les logiques du marketing urbain : « Que la ville capitale culturelle soit le reflet de toute sa population et qu’elle ne soit pas qu’un événement culturel international destiné aux happy-few ».

Philippe Poirrier

38 millions : c’est le nombre (record) de spectateurs accueillis au premier semestre par les salles de cinéma en France, selon une enquête Médiamétrie. 94% des 15-19 ans sont allés au cinéma pendant ces six mois.

Liberty, Equality and Fraternity : c’est le titre d’une exposition d’œuvres des collections du Centre National d’Art Contemporain organisée par le CNAP et le Wolfsonian-FIU (Florida International University) de Miami Beach du 28 novembre au 26 mars.

L’exposition, explique le CNAP, “s’intéresse à l’évolution des contextes politiques, économiques et culturels dans lesquels prennent place la création et la diffusion du design français”. A l’affiche, notamment : Pierre Paulin, Roger Tallon (*ci-contre*), Olivier Mourgue, Philippe Starck, les frères Bouroullec.



Le Musée d’art moderne du Havre célèbre ses cinquante ans. Il le fera par une série d’expositions d’une semaine entre le 15 octobre et le 29 janvier, des spectacles, des conférences, et deux grandes expositions : *Une plongée dans les sixties du MuMa* ; *Un dialogue entre les collections modernes et contemporaines*.

1er octobre : c’est la date limite pour le dépôt des candidatures aux prix que le mouvement “Europa Nostra” décerne à des restaurations ou réalisations exemplaires dans le domaine du patrimoine culturel. Les lauréats sont dotés de 10 000 euros. “*Les critères pris en considération par le Jury dans l’appréciation des candidatures, précise Europa Nostra, incluent la qualité du travail effectué et des recherches préparatoires, ainsi que le respect pour la valeur esthétique, culturelle et sociale, le contexte, l’authenticité et l’intégrité.*”

Europa Nostra
www.europanostra.org